

Niveau SSS	Plantes
1 - Sensibilisation	Développer un intérêt général pour la nature et les différents groupes d'êtres vivants; se familiariser avec la systématique ainsi qu'avec sa signification pour la protection de l'environnement. Ce niveau de formation s'adresse aux pédagogues ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par la nature.
2 - Formation élémentaire	Acquérir des connaissances des espèces les plus courantes, qui donnent également un premier aperçu de la biologie, de l'écologie et des principales familles de plantes. Introduction à la botanique de terrain. Le niveau de formation correspond approximativement à un niveau de fin de Bachelor d'une Haute-école ou du niveau après avoir suivi un cours de botanique de terrain pendant une saison. Certification: le niveau de de formation correspond au certificat 200 «Bellis».
3 - Formation de base	Approfondir et consolider les connaissances générales des familles de plantes. Connaître un nombre minimum d'espèces (à l'état de floraison), de genres et de familles d'une liste donnée. Connaissances de la biologie et de l'écologie ainsi que l'utilisation de la littérature dans les domaines de la détermination et de la collecte de données. Certification : Dans la formation de base, on distingue deux niveaux. - Niveau 3.1 - Certificat 400 "Iris" : Plusieurs années d'expérience de terrain sont requises, par exemple après avoir suivi un cours complet de botanique de terrain, surtout si elles sont approfondies par des cours de perfectionnement. Connaissances d'au moins 400 espèces de plantes, 40 genres de plantes et 25 familles de plantes. - Niveau 3.2 - Certificat 600 "Dryas" : Connaissances larges et approfondies des espèces et bases de la botanique de terrain. Les exigences de l'examen sont élevées : plusieurs années de pratique sous forme d'excursions et de déterminations, connaissances d'au moins 600 espèces de plantes, 60 genres de plantes et 36 familles de plantes. Connaissances des relevés de végétation, des milieux, des valeurs indicatrices, des dangers potentiels, de la protection et des néophytes.
4 - Formation en tant que spécialiste	Connaître et acquérir de l'expérience dans la détermination de groupes d'espèces difficiles comme les plantes aquatiques, les plantes apomictiques (Rubus, Alchemilla etc.), mais aussi les plantes à l'état végétatif. Les connaissances spéciales comprennent également des connaissances sur la création et l'entretien d'un herbier. Certification : Le système de certification de la Société botanique suisse prévoit des "certificats complémentaires". Aucune certification n'a encore été définie.
5 - Formation en tant qu'expert(e)	Etudier des groupes particulièrement difficiles à déterminer; devenir un(e) expert(e) reconnu(e) de l'ensemble de la diversité indigène d'un groupe d'organismes particulier; contrôler la qualité des déterminations et former les spécialistes.